

Bilan de compétences

du cabinet So Be Us®

Elaborer et valider un projet de carrière cohérent, réaliste et pérenne en vous engageant dans une réflexion personnelle guidée et approfondie.



PUBLIC VISÉ

- Le bilan de compétences est accessible à l'ensemble des publics, qu'il s'agisse de salariés du secteur privé, de fonctionnaires du secteur public, de demandeurs d'emploi, de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, de chefs d'entreprise, de professions libérales ou encore de travailleurs en situation de handicap.



Profils des bénéficiaires

- Recherche d'équilibre vie pro – vie perso
- Personnes en situation d'épuisement professionnel
- Milieu de carrière
- Changements de métier, d'employeur, de statut

Personnes en situation de handicap

Votre interlocuteur privilégié est [David Noirjean](#), référent handicap et diversité du cabinet. Spécialiste de l'inclusion et des thématiques liées au handicap, il répond à vos besoins et vos attentes en trouvant des réponses concrètes et vous met en relation avec les partenaires institutionnels et structures associatives.

Nos locaux sont adaptés au public PSH et nous mettons tout en œuvre pour adapter notre méthode et nos outils aux différentes situations.

Vous pouvez le joindre directement par mail : contact@sobeus.fr ou par téléphone au **07 83 19 00 07**

NOS ATOUTS

- La transition professionnelle est assurée par les consultants de SO BE US, experts dans leurs domaines respectifs, tels que la psychologie du travail, le recrutement, le coaching, la formation, la gestion des ressources humaines et le développement du potentiel humain. Leur spécialité réside dans l'accompagnement des évolutions de carrière. Pourquoi ? Parce qu'ils partagent tous et toutes une expérience commune avec les bénéficiaires : ils ont eux aussi traversé des périodes de transition, rencontré des difficultés et dû faire face à des remises en question essentielles pour réussir à rebondir professionnellement.
- La formation tout au long de la vie repose sur l'échange de pratiques, le tutorat et la mise en place de partenariats. Les consultants de SO BE US sont titulaires de diplômes dans leurs domaines d'expertise et poursuivent leur développement professionnel en se formant à de nouvelles approches. Ils participent à des échanges sur leurs pratiques, accompagnent des jeunes en alternance par le biais du tutorat et s'ouvrent aux partenariats afin de continuer à s'améliorer et à se professionnaliser.
- Les consultants de SO BE US interviennent principalement dans le Grand Est et plus particulièrement en Lorraine, où ils possèdent une connaissance approfondie de leurs bassins d'emploi. Cette proximité leur permet d'être plus proches des entreprises et des salariés locaux, favorisant ainsi une réactivité accrue pour mieux répondre aux besoins de chacun.
- Chez SO BE US, les consultants partagent des valeurs communes et privilégient une approche de proximité, en étant « à côté » des personnes qu'ils accompagnent. Au quotidien, ils s'efforcent de maintenir ces principes essentiels : la clarté, le respect mutuel, la gentillesse, la réussite et la capacité d'adaptation. Ces fondements sont la clé pour bâtir une relation de confiance authentique et durable.
- L'innovation pédagogique : Les consultants de SO BE US s'engagent dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques d'accompagnement, en restant attentifs aux mutations du marché. Ils assurent une veille régulière sur les thématiques relatives à l'accompagnement, à l'emploi, à la formation, à la gestion des ressources humaines, aux politiques institutionnelles, ainsi qu'aux avancées technologiques et numériques. Cette approche leur permet d'adopter des méthodes innovantes et adaptées aux enjeux actuels et futurs.

DÉONTOLOGIE : LA CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES CONSULTANT-BÉNÉFICIAIRE

L'opérateur en charge du bilan de compétences est tenu au respect du secret professionnel. Cette obligation constitue la base de la relation de confiance entre le professionnel et le (la) bénéficiaire. Établie dans l'intérêt du (de la) bénéficiaire, cette exigence, à la fois morale et légale, s'applique à l'ensemble des collaborateurs intervenant au sein du cabinet SO BE US, indépendamment de leur niveau hiérarchique (qu'il s'agisse du personnel administratif ou autre) et y compris les sous-traitants.

Ce principe déontologique rigoureux couvre toutes les informations auxquelles le consultant a accès dans le cadre de sa mission. Sont considérées comme confidentielles :

- les confidences orales ou écrites,
- les échanges téléphoniques,
- ainsi que les données concernant des tiers.

Délai d'accès des bénéficiaires utilisant leur CPF

- Pour les particuliers utilisant leurs CPF, délai d'accès liés au CGU de Mon compte formation.
- Pour les entreprises dès réception du bon de commande en conformité avec nos CGV.

Vous pouvez commencer la prestation sous un délai minimum de **14 jours** suite à l'inscription et la validation du financeur (délai de rétractation).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : NOTRE PROPOSITION

Les objectifs pédagogiques du bilan de compétences sont principalement de permettre à chaque individu de mieux se connaître et de réfléchir à son parcours professionnel. Il s'agit de :

- Analyser ses compétences, ses qualités personnelles et ses motivations pour avoir une vision claire de ses atouts.
- Identifier ses forces, ses axes d'amélioration et ses potentialités afin d'envisager sereinement son avenir professionnel.
- Clarifier ses projets professionnels ou de formation, en tenant compte de ses aspirations, de ses valeurs et du contexte du marché du travail.
- Construire un projet professionnel cohérent, motivant et réaliste, en accord avec ses envies et ses capacités.
- Élaborer un plan d'action concret pour atteindre ses objectifs, que ce soit pour évoluer, se reconverter ou simplement faire le point.

En résumé, le bilan de compétences vise à accompagner chacun dans une démarche de réflexion pour mieux se connaître, définir un projet professionnel adapté et se donner les moyens de le réaliser.

Le contenu

Le bilan de compétences peut durer jusqu'à 24 heures maximum (pendant ou hors du temps de travail) réparties sur 2 à 4 mois. Les entretiens individuels sont réalisés avec votre conseiller bilan.

Une démarche en 3 phases :

PRELIMAIRE – INVESTIGATION – CONCLUSIONS

PHASE PRÉLIMINAIRE Information et analyse des besoins :

- Expliquer la démarche et les méthodes de travail
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Confirmer l'engagement dans la démarche
- Définir et se mettre d'accord sur les objectifs du bilan. Vous informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

PHASE D'INVESTIGATION Identification et adéquation du projet :

- Analyser votre parcours personnel et professionnel pour identifier vos compétences
- Mieux appréhender vos valeurs
- Identifier vos aptitudes, intérêts, motivations, aspirations (connaissance de soi)
- Élaborer et vérifier la pertinence de votre projet
- Repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées
- S'approprier l'environnement socio-économique, les filières métiers et les formations
- Finaliser votre projet professionnel et personnel

PHASE DE CONCLUSION Synthèse et planification des actions à mener :

- Valider votre projet
- Définir un plan d'actions pour mettre en œuvre votre projet à court, moyen et long terme
- Élaborer le document de synthèse de votre bilan
- A l'issue du bilan le document de synthèse confidentiel vous est remis.

A 6 mois, vous serez contacté pour faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.

VOTRE FEUILLE DE ROUTE !

Étape 1 – Faire le point, mieux se connaître et poser des bases solides : Entretien d'accueil, échange initial, exploration de la situation personnelle et professionnelle + Analyse du parcours de vie

Tout est possible, tout reste à portée de main.

Mais pour avancer sans se disperser, il est essentiel de prendre un temps de pause... de faire de la place. Ensemble, nous préparons votre parcours avec clarté et un état d'esprit constructif.

“Le changement est la loi de la vie. Et ceux qui regardent seulement le passé ou le présent sont certains de manquer l'avenir.” - John F. Kennedy

Et si nous parlions de vous, de vos envies, de vos perspectives de changement et d'ouverture ?

- Qu'étaient vos rêves d'enfant ?
- Comment décririez-vous aujourd'hui votre parcours, vos réussites, vos zones de satisfaction ?
- Quelle est votre vision de la vie idéale, et pourquoi ?
- Quels sont vos centres d'intérêt, ce qui vous donne de l'énergie au quotidien ?
- Quelles valeurs guident vos choix ? Quels besoins et quel sens cherchez-vous à nourrir ?

Étape 2 – Vos talents et vos sensibilités : mettre en lumière ce qui fait votre singularité et cultiver pleinement votre identité, vos appétences, vos besoins

Analyse de l'identité professionnelle et personnelle.

“Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.” – Sénèque

- Vos talents : qu'ils soient acquis, innés ou encore discrets.
- Et votre potentiel : comment le révéler et le développer ?
- Vos envies ?

Vos compétences techniques et relationnelles : quelles sont vos forces concrètes et vos qualités humaines ?

Étape 3 – Prendre le temps de définir votre cap : Identifier vos objectifs et évaluer leur faisabilité. Explorer votre projet, envisager les transitions possibles, et confronter vos ambitions à vos compétences pour avancer en confiance.

Ne vous précipitez pas ! Prendre le temps de s'écouter, de ressentir et de laisser émerger en soi l'envie d'agir constitue une étape essentielle. C'est le moment d'explorer les options, d'identifier les pistes possibles et de clarifier les exigences.

*“L'échec n'existe pas. Il n'existe que des expériences et des apprentissages.”
- Paulo Coelho*

Identifier les éléments composent VOTRE réussite :

- Quels sont vos besoins personnels et vos projets de vie ?
- Quelles pistes professionnelles vous attirent ?
- Quelles options et hypothèses pouvez-vous explorer ?

On s'autorise à tester et à se confronter à la réalité. On explore, on découvre et on apprend de chaque enquête et de chaque rencontre.

Étape 4 – Confirmer votre projet et concrétiser vos actions : Définir clairement vos besoins, établir un plan d'action précis, et organiser votre planification pour avancer de manière structurée et efficace.

C'est le moment de concrétiser vos aspirations et de préparer l'avenir : quel métier vous enthousiasme vraiment ? Ensemble, nous adaptons votre parcours et visualisons les prochaines étapes vers vos objectifs.

*“Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas.”
- Confucius*

Étape 5 – Maintenir le cap et concrétiser vos objectifs (suivi post-bilan) :

Accompagner la mise en œuvre de votre projet, assurer le suivi et poursuivre vos actions pour atteindre vos objectifs.

*“Tous nos rêves peuvent devenir réalité, encore faut-il avoir le courage de les poursuivre.”
- Walt Disney*

- Prenons un moment pour faire le point : quelles ressources et soutiens peuvent vous aider à avancer vers vos objectifs ?

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

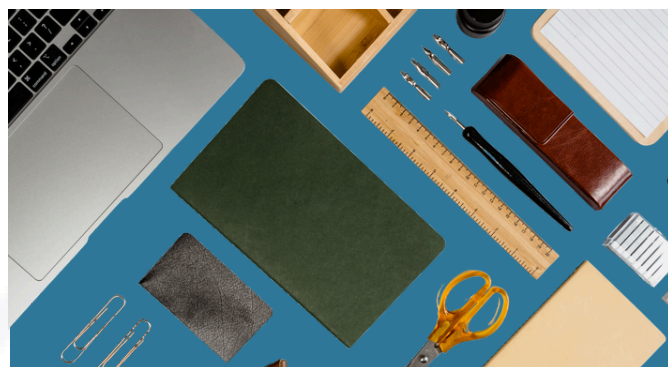
Moyens techniques

Cette formation nécessite que le (la) bénéficiaire ait accès à un ordinateur doté d'une connexion internet. Et d'une webcam uniquement si le bilan se réalise à distance.

Moyens pédagogiques

Méthode et nature des travaux demandés aux bénéficiaires :

- Supports en ligne téléchargeable : vidéos, slides de cours, workbooks, checklists, exercices, formulaires (Format : PDF, JPG, Excel, Word, audio)
- Supports papier : tests, synthèse, questionnaires
- Supports techniques et pédagogiques : via des outils tierces, des matrices ou tableaux à compléter par les bénéficiaires



Les consultants possèdent les diplômes et compétences nécessaires pour vous accompagner.

Champs d'expertise :

- Esprit d'analyse et de synthèse,
- fortes capacités d'adaptation,
- aptitude à identifier les besoins du/de la bénéficiaire,
- et une bonne connaissance du marché du travail et des opportunités d'emploi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Parcours de formation en présentiel* ou en distanciel ou mixte proposé sous forme de 5 étapes organisées de la manière suivante :

- Un entretien préalable (gratuit)
- 8 entretiens individuels
- Entrecoupés de travail personnel guidé en autonomie

*L'accompagnement en présentiel peut également être réalisé en Outdoor à la demande du (de la) bénéficiaire.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, questions, reformulation, utilisation d'objets pour imaginer). Les activités seront développées autour d'exemples et de ressources fournis par l'organisme de formation pour aider le bénéficiaire à avancer dans son projet professionnel.

Suivi et évaluation

Un suivi personnalisé est organisé de la manière suivante :

- Jusqu'à 8 RDV individuels selon un planning validé avec le (la) bénéficiaire
- Par visioconférence si la formation est à distance
- Par mail (coordonnées du consultant partagées au début du bilan de compétences)



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET D'ASSISTANCE

Modalités de suivi, d'évaluation et d'assistance :

Pour soutenir votre réflexion et la mise en œuvre de votre projet, le parcours s'appuie sur plusieurs étapes clés : analyse du/de la bénéficiaire, identification de son identité professionnelle et personnelle, construction du projet et évaluation de sa faisabilité, et passage à l'action.

Le cursus est structuré en 5 étapes.

Pour toute question ou échange avec le consultant, il suffit d'envoyer un email ; il répondra dans les meilleurs délais.

À la fin de la formation, le/la bénéficiaire pourra compléter :

- un questionnaire de connaissances pour mesurer les acquis,
- un questionnaire de satisfaction pour recueillir son retour sur le parcours.

De plus, un questionnaire de suivi à 6 mois sera proposé pour mieux comprendre le devenir de chacun et évaluer l'impact de la prestation sur la mise en œuvre de son projet.

Modalités de suivi administratif de la formation :

- Feuille d'émargement (relevé d'heures)
- Certificat de réalisation

Lieux d'accueil

- Nos consultants disposent de bureaux permanents pour vous accueillir à Nancy et son agglomération, ainsi qu'à Neuves-Maisons.

Pour toute précision : contact@sobeus.fr

FINANCEMENTS POSSIBLES



- Le Bilan de Compétences est finançable à 100 % par l'OPCO de l'employeur (si statut salarié) ou par France Travail (si statut demandeur d'emploi), sous réserve de fonds disponibles.

FINANCEMENTS CPF

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le **BILAN DE COMPETENCES** est finançable par le CPF (Compte Personnel de Formation) selon les conditions suivantes :

- **A compter du 02 mai 2024**, le décret no 2024-394 du 29 avril 2024 entre en vigueur et prévoit que « La **participation obligatoire** au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont **le montant est fixé à cent euros**.
- **A compter du 02 avril 2026**, le décret no 2026-234 du 30 mars 2026 vient modifier ce montant **et le porte à cent cinquante Euros**.
- Le reste du cout de la formation peut alors être prise en charge par le CPF.

- **A compter du 26 Février 2026**, le décret no 2026-127 du 24 février 2026 entre en vigueur
- Le texte prévoit que « **Le plafond de droits mobilisables est fixé à Mille six cents euros pour les bilans de compétences** mentionnés au 2. de l'article L. 6313-1»

- **A compter du 26 Février 2026**, le décret no 2026-126 du 24 février 2026 entre en vigueur
- Le texte prévoit que « **La mobilisation des droits inscrits sur le compte** en application des articles L. 6323-11, L. 6323-27 et L. 6323-34 pour le financement d'un bilan de compétences est **subordonnée à la condition que le titulaire n'ait pas bénéficié, au cours des cinq années qui précèdent sa demande de souscription, d'un financement de bilan de compétences par un organisme financeur** mentionné à l'article L. 6316-1 ou un fonds d'assurance formation défini à l'article L. 6332-9.»

MODALITÉS DE REALISATION, COUTS ET DUREE

Le Bilan de Compétences peut :

- Être réalisé en dehors des heures de travail, dans ce cas, il peut être effectué sans en informer son employeur.
- Être effectué pendant le temps de travail du salarié en mobilisant son CPF, avec l'accord préalable de l'employeur et selon les règles applicables au CPF.
- Être pris en compte via le Plan de Développement des Compétences de l'employeur, avec son accord préalable.

Vous pouvez commencer la prestation sous un délai de 14 jours suite à l'inscription (délai de rétractation).

Cout et durée de la prestation (frais d'examen inclus)

Pour les particuliers qui mobilisent leur CPF :

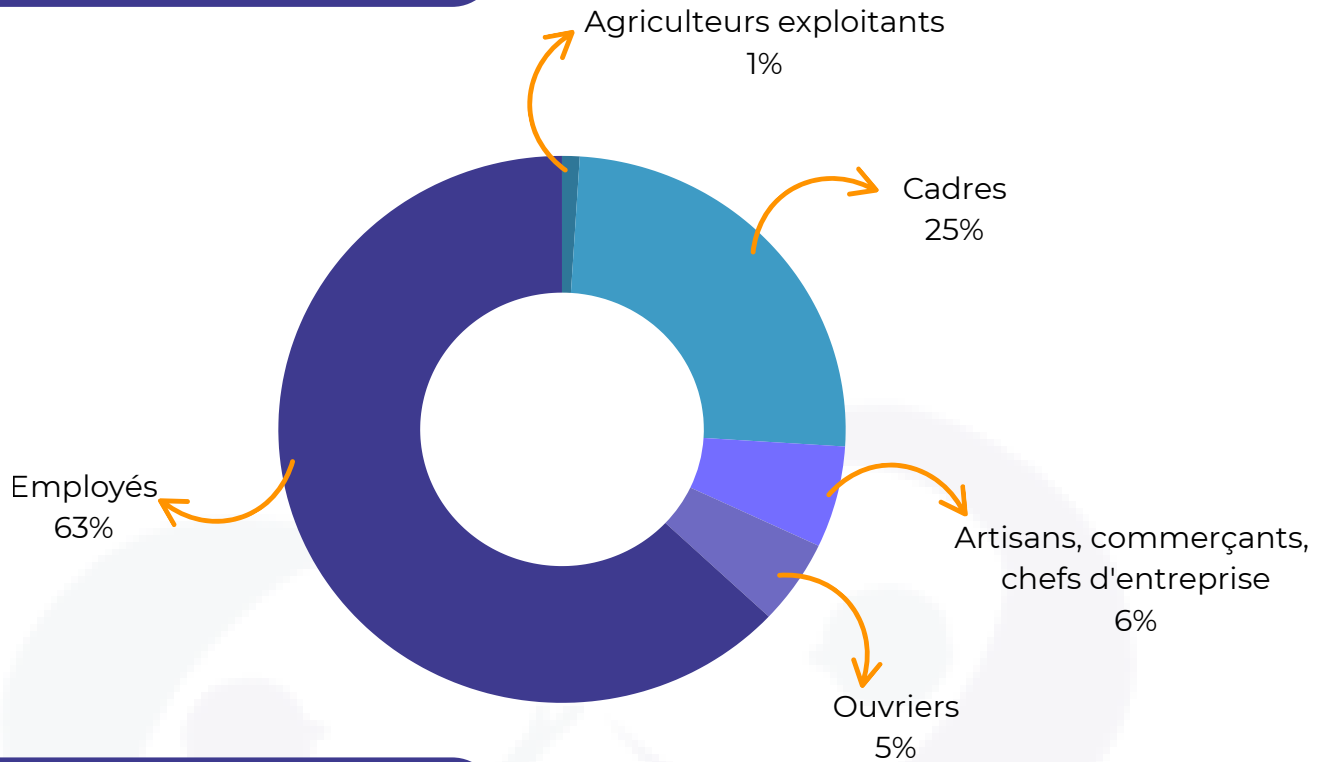
- 1600 € (euros) pour 12H d'entretiens entrecoupées de travail personnel guidé en autonomie.

Pour les entreprises :

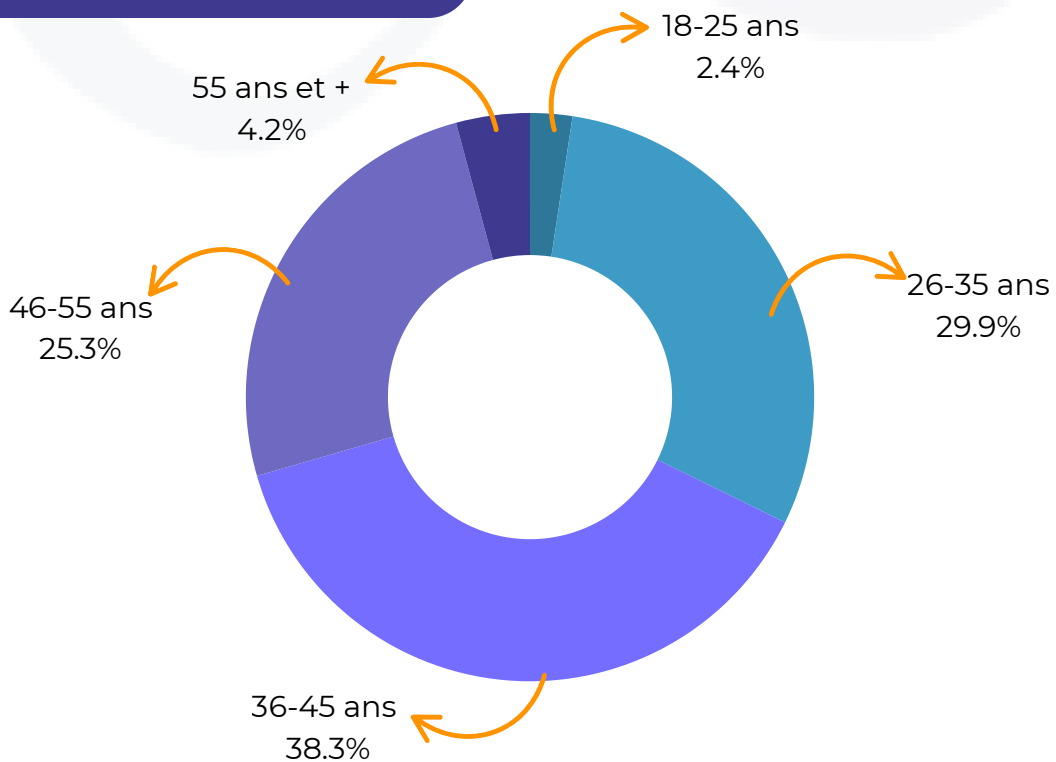
- 2500 € (euros) pour 16H d'entretiens entrecoupées de travail personnel guidé en autonomie.

QUELQUES INDICATEURS DE VOTRE SATISFACTION

Catégorie socio-professionnelle

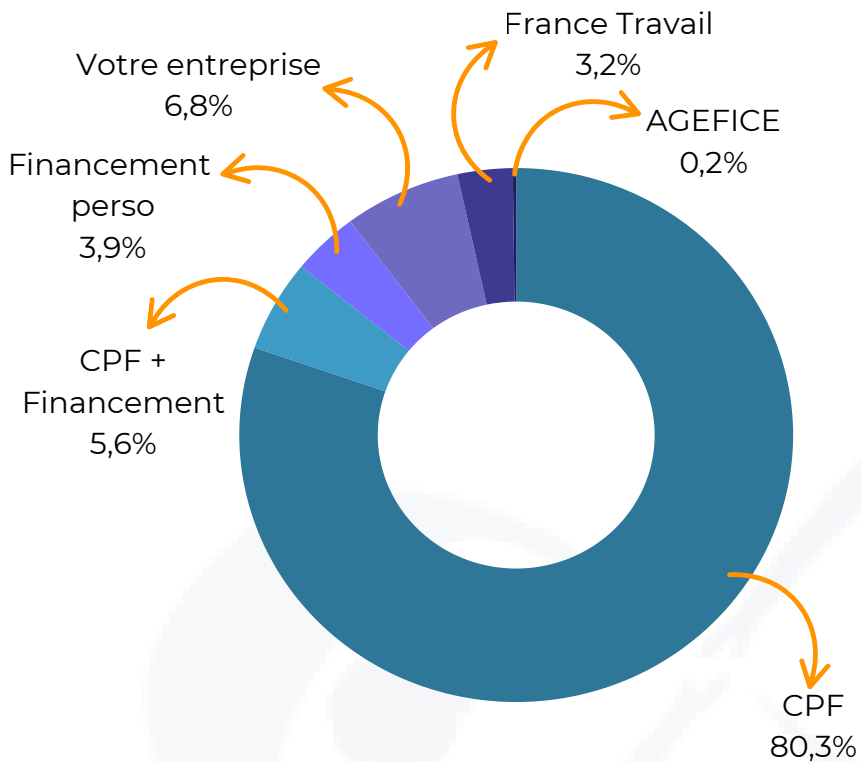


Âges de nos bénéficiaires

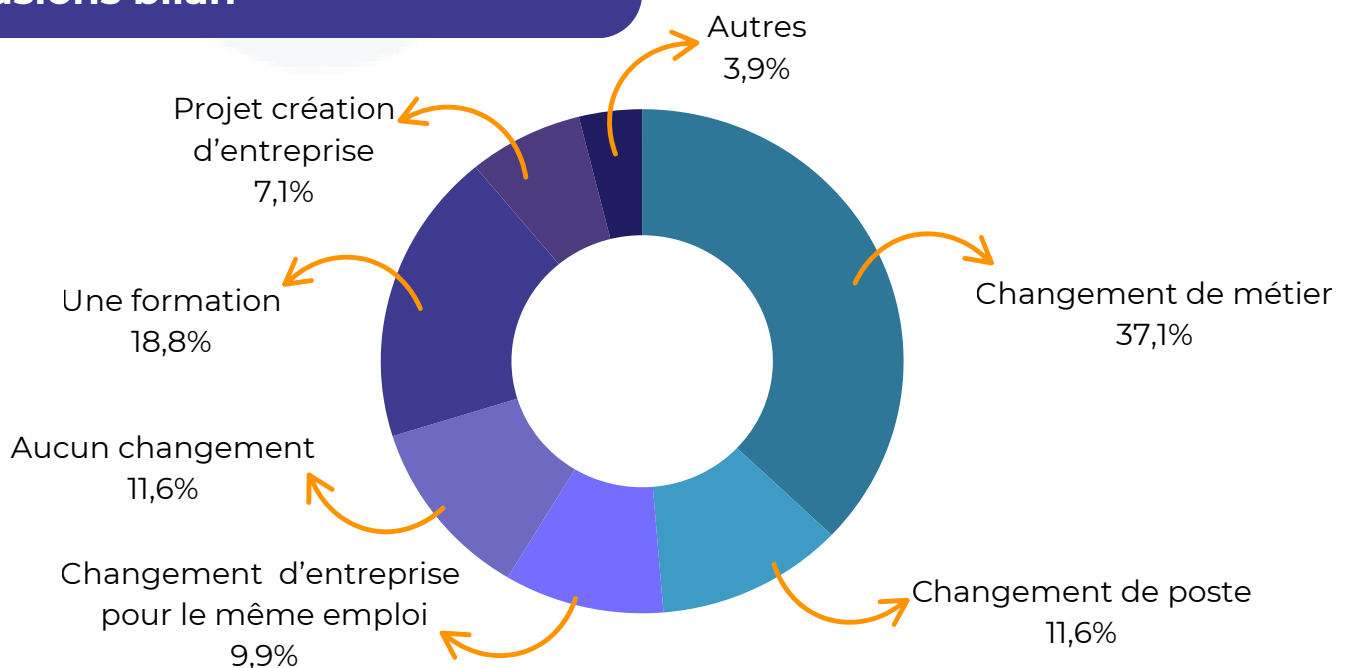


QUELQUES INDICATEURS DE VOTRE SATISFACTION

Financement bilan de compétences



Conclusions bilan



QUELQUES INDICATEURS DE VOTRE SATISFACTION

Satisfaction générale



So Be Us

Site Web

Itinéraire

Enregistrer

Appeler

5,0 ★★★★★ (205) avis Google ⓘ

Consultant en ressources humaines à Nancy

Suivi à 6 mois

